

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, 15 mai 2024 - 17h40 (CET)



Résolutions des Assemblées Générales des Actionnaires d'ageas SA/NV du 15 mai 2024

Ageas annonce qu'aujourd'hui les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires d'ageas SA/NV ont approuvé l'ensemble des propositions qui leur ont été soumises par le Conseil d'Administration.

Points à l'ordre du jour	Pour
▪ La proposition d'approuver les comptes sociaux annuels pour l'exercice 2023	99,40%
▪ La proposition de distribuer un dividende brut en numéraire d'EUR 3,25 par action Ageas ¹	99,96%
▪ La proposition d'octroyer la décharge aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023	99,70%
▪ La proposition d'octroyer la décharge au commissaire de la société PwC Réviseurs d'entreprises pour l'exercice 2023	99,43%
▪ La proposition d'approuver le rapport de rémunération	96,29%
▪ La proposition d'approuver la politique de rémunération	93,99%
▪ La proposition d'approuver les modifications concernant la rémunération de certains membres du Conseil d'Administration	97,24%
▪ La proposition de nommer Madame Françoise Lefèvre en tant que membre non exécutif indépendant du Conseil d'Administration de la société, pour une période de quatre ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2028	98,48%
▪ La proposition de nommer Monsieur Xavier de Walque en tant que membre non exécutif indépendant du Conseil d'Administration de la société, pour une période de quatre ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2028	98,35%
▪ La proposition de nommer Monsieur Christophe Vandeweghe en tant que membre exécutif du Conseil d'Administration de la société, pour une période de quatre ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2028	98,43%
▪ La proposition de renommer Monsieur Hans De Cuyper, en tant que membre exécutif du Conseil d'Administration de la société, pour une période de quatre ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2028	98,09%

¹ Le calendrier suivant a été arrêté :

- le 5 juin 2024 : cotation ex-dividende
- le 7 juin 2024 : date de paiement du solde d'EUR 1,75 (coupon n°16). Un acompte sur dividende de EUR 1,50 par action ageas SA/NV a déjà été payé en octobre 2023.

Des informations supplémentaires concernant le traitement du dividende sont disponibles à l'adresse : <https://www.ageas.com/fr/investors/dividende>.

MEDIA CONTACT

+32 (0)2 557 57 36

INVESTOR RELATIONS

+32 (0)2 557 57 32

AGEAS

Avenue du Boulevard 21
1210 Bruxelles – Belgium
www.ageas.com



EURONEXT BRUSSELS

Ticker: AGS
ISIN: BE0974264930

QUICK LINKS

[À propos d'Ageas](#)
[Impact24 \(EN\)](#)
[Développement durable \(EN\)](#)
[Rapport annuel \(EN\)](#)

<ul style="list-style-type: none"> La proposition de renommer Madame Yvonne Lang Ketterer, en tant que membre non exécutif indépendant du Conseil d'Administration de la société, pour une période de quatre ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2028 	97,98%
<ul style="list-style-type: none"> La proposition de renouveler le mandat du commissaire de la société 	99,05%
<ul style="list-style-type: none"> La proposition de nommer un cabinet de réviseurs d'entreprises pour l'audit du reporting non financier (CSRD) 	99,57%
<ul style="list-style-type: none"> La proposition d'autoriser le Conseil d'Administration, pour une période de 3 ans, à augmenter le capital social de la société, en une ou plusieurs transactions, d'un montant maximum d'EUR 150.000.000 	99,14%
<ul style="list-style-type: none"> La proposition d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir des actions d'ageas SA/NV, avec un nombre maximal d'actions qui pourra être acquis ne représentant pas plus de 10% du capital social souscrit. 	98,62%

La part du capital social représentée s'élevait à 41,37%.

Ageas est un groupe d'assurance international coté en bourse, riche de 200 années d'expérience et de savoir-faire. Nous proposons à nos clients particuliers et professionnels des produits d'assurance Vie et Non-vie conçus pour répondre à leurs besoins spécifiques, aujourd'hui comme demain, et nous exerçons également des activités de réassurance. Classé parmi les plus grands groupes d'assurance européens, Ageas concentre ses activités sur l'Europe et l'Asie, qui représentent ensemble la majeure partie du marché mondial de l'assurance. Ageas gère avec succès des activités d'assurances en Belgique, au Royaume-Uni, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie, en Inde, en Thaïlande, au Vietnam, au Laos, au Cambodge, à Singapour et aux Philippines via une combinaison de filiales détenues à 100 % et de partenariats à long terme avec des institutions financières solides et des distributeurs de renom. Ageas figure parmi les leaders du marché dans les pays où il est actif. Il emploie au total environ 50.000 salariés et a réalisé un encaissement annuel de plus d'EUR 17.1 milliards en 2023.